

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Bureau du Sénat : quand Lucie sou fait l'unanimité

**LA** sénatrice du siège unique du département de Tsamba-Magotsi (Fougamou) a fait hier, à l'occasion de l'élection du président de la Chambre haute du Parlement le plein des voix des 65 votants sur 67 électeurs (deux sénateurs étaient absents). On notera également que le Parti démocratique gabonais (PDG), avec une très large majorité, s'est sans surprise taillé la part du lion dans la composition du Bureau de la Ve législature.

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**L**ES choses sérieuses ont commencé pour la Ve législature du Sénat. En effet, hier avant la rentrée parlementaire proprement dite, fixée au premier jour ouvrable de mars en attendant la session unique actée par la dernière révision constitutionnelle, les sénateurs élus et nommés ont procédé à l'élection du Bureau de ladite Chambre. Pour ce faire, un bureau provisoire présidé par le doyen en âge, Martin-Fidèle Magnaga, a supervisé l'élection tant attendue. Après l'appel nominatif des sénateurs visant à constater le quorum requis, la première partie du scrutin a consisté à élire le président du Sénat. Alors que les spéculations et autres pronostics allaient bon train avant la plénière, le résultat a été tout autre. Et pour cause, le Parti démocratique gabonais (PDG), largement majoritaire, a décidé de renouveler sa confiance à la présidente sortante Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, en présentant sa candidature. Pour sa part, le Groupe parlementaire "Les Démocrates" (LD) a renoncé à présenter un candidat audit poste. Conséquence : la candidate du PDG a été réélue à l'unanimité. C'est dire que la "discipline militante" dictée du "côté de Louis" a été respectée.

Interrogée à chaud sur sa réélection, la présidente du Sénat a exprimé sa gratitude au "Distingué camarade président" pour la confiance renouvelée à sa personne. Un scénario de vote qui s'est répété pour les quatre autres postes de

vice-présidents à pourvoir. Lesquels, sans surprise, ont été pourvus par des militants du "parti de masse" (Voir composition du Bureau ci-dessous). Une réduction de la taille du Bureau du Sénat contenue dans l'article 28 de la loi organique, comme l'a souligné le doyen en âge, Martin-Fidèle Magnaga.

Pour coller à la réduction du nombre de sénateurs, le Bureau de cette institution est désormais composé d'un président, de quatre vice-présidents, de quatre secrétaires et de deux questeurs.

Dans la continuité du scrutin, le collège électoral s'est prononcé sur les postes de questeurs. Là également, et tout comme les précédents postes, le 1er questeur a été élu à l'unanimité. Le seul poste pour lequel Cyriaque Mvourandjani, président du Groupe parlementaire PDG, n'a pas présenté de candidat a été celui de 2e questeur. Une loi tacite depuis la première législature veut que ce poste échoie à l'opposition. Saisissant la balle au bond, le Groupe parlementaire LD a consenti à faire acte de candidature. Prenant la parole, pour la circonstance, le président du Groupe parlementaire LD a rappelé la collégialité ayant prévalu depuis le début du scrutin. Avant de solliciter le soutien du "rouleau compresseur" à l'endroit de sa formation politique qui compte quatre sénateurs. Après une suspension de séance, l'unique représentant du Parti social démocrate, (PSD), Pierre Moussounda, a présenté, contre toute attente, sa candidature.

À la surprise générale, ce der-

nier a été préféré au candidat de LD. Il n'en fallait pas plus pour provoquer l'ire de ce groupe parlementaire. Lequel, pour manifester son mécontentement, a quitté sans tambour ni trompette la salle. L'élection s'est donc poursuivie sans le parti de Guy Nzouba-Ndama.

Ainsi, sur les quatre secrétaires élus, seul Aurélien Mbadinga-Mbadinga ne figure pas parmi les quinze (15) sénateurs désignés par le chef de l'État.

À noter que cette élection du Bureau vient définitivement tourner la page des dernières élections sénatoriales. Reste désormais à ces derniers de se mettre au travail. Cela, déjà dans le cadre de la première session ordinaire qui s'est ouverte hier en milieu d'après-midi. Nous y reviendrons.



Photo: F.M. MOMBO

Les membres du Bureau du Sénat de la cinquième Législature, peu après l'élection.



# Lucie Milebou Aubusson-Mboussou

## Le choix de l'expérience

J.K.M  
Libreville/Gabon

COMME le pressentaient certains observateurs de la vie politique nationale, le Dr Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, sénatrice du siège unique de la commune de Fougamou et du département de Tsamba-Magotsi, a rempilé, pour un nouveau bail de six ans, à la tête de la deuxième Chambre du Parlement. Autant dire qu'en l'investissant, le Parti démocratique gabonais (PDG) a fait le choix de l'expérience, la maturité, la pondération, la loyauté, la fidélité, etc. Car, avec un troisième mandat de sénatrice à son actif, la native de Fougamou peut se targuer de connaître les arcanes du palais Omar-Bongo-Ondimba. Et se prévaloir d'une expérience certaine en matière de diplomatie parlementaire.

De même, dans sa circonscription électorale, son leadership ne souffre d'aucune contestation. Pour preuve, après avoir été littéralement plébiscitée lors des



Photo: F.M. MOMBO

primaires organisées par le PDG, elle a été réélue, dès le premier tour, sénatrice de la commune de Fougamou et du département de Tsamba-Magotsi, avec la totalité des suffrages exprimés. Ce qui témoigne de l'adhésion des conseillers locaux à sa personne. Et illustre le degré de son implantation dans son fief électoral. Bref, avec un tel pedigree, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou était largement favorite. Avec ceci qu'elle illustre, à plus d'un titre, la Décennie de la femme décrétée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.



Après leur élection.

## Le Bureau renouvelé à plus de 80 %

J.K.M  
Libreville/Gabon

DES quinze membres du Bureau sortant du Sénat, seuls deux ont été réélus : Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, comme présidente de la deuxième Chambre du Parlement, et Augustin Roger Brice Adande Radembino, sénateur du siège unique de la commune d'Owendo, reconduit 2e vice-président du Sénat. Deux "caciques" dont l'expérience parlementaire devrait être forte utile aux neuf autres membres du Bureau. Car, contrairement au pré-

cedent, qui en comportait quinze, le Bureau de la 5e législature n'en aura que onze. Ce qui se comprend aisément, vu que le nombre des sénateurs a été réduit de cent deux (102) à soixante-sept (67) au sortir du Dialogue politique d'Angondje.

En tout cas, les "novices" devraient impulser, dans une certaine mesure, une nouvelle dynamique au sein de l'organe directeur du Sénat.

Il reste que le Parti démocratique gabonais (PDG) s'est adjugé dix des onze postes qui étaient à pourvoir, abandonnant celui de 2e questeur au représentant du Parti so-

cial démocrate (PSD), Pierre Moussounda. De quoi plonger dans la perplexité plus d'un observateur de la vie politique nationale. D'autant que Les Démocrates (LD), seconde force politique au palais Omar Bongo Ondimba, n'ont pas réussi à placer l'un d'entre eux au sein du Bureau.

Quoi qu'il en soit, trois femmes (Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, Yvette Berthe Mbene Mayer et Honorine Nze Biteghe) figurent parmi les onze membres du Bureau.



Photo: F.M. MOMBO